## A Anduze, le 15 octobre 2020

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur le membre du Conseil Municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le mercredi 21 octobre 2020 à 18h30, salle Marcel Pagnol (Espace Marcel Pagnol).

Dans le contexte sanitaire actuel, la capacité d'accueil de la salle de réunion du conseil est fixée à 30 personnes maximum.

Veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour proposé.

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire, Geneviève BLANC

## Ordre du jour:

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 9 septembre 2020

- 1. Déplacement exceptionnel du lieu de réunion du conseil municipal
- 2. Déplacement temporaire du lieu de célébration des mariages et des baptêmes civils
- 3. Subvention aux associations
- 4. Signature d'une convention d'accès au site de pratique « Parc des Cordeliers » avec le comité départemental de spéléologie du Gard
- 5. Inscription au programme d'investissement du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard: dissimulation mise en discrétion des réseaux ville haute
- 6. Inscription au programme d'investissement du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard: création d'un réseau à LED coordonné avec l'opération de dissimulation mise en discrétion des réseaux ville haute
- 7. Inscription au programme d'investissement du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard: travaux de télécommunication coordonnés avec l'opération de dissimulation mise en discrétion des réseaux ville haute
- 8. Tarification de la mise à disposition des véhicules communaux de type minibus
- 9. Dérogation au repos dominical pour les établissements de commerce de détail pour l'année 2021 sur la ville d'Anduze
- 10. Décision modificative relative au budget principal 2020
- 11. Acquisition de terrains : parcelles cadastrées AD 164, AD 368, AD 163
- 12. Opposition au transfert de la compétence « documents d'urbanisme et de planification » a la communauté d'agglomération
- 13. Motion pour le maintien de la Trésorerie d'Anduze
- 14. Motion contre le projet d'implantation d'une maison d'arrêt sur la commune de Boisset et Gaujac

Compte-rendu des décisions prises par la Maire (en vertu de l'article L.2122-2 du CGCT)

Questions diverses

Mairie: Plan de Brie 30140 Anduze • Tél.: 04 66 61 80 08 • Fax: 04 66 61 96 95

Courriel: contact@mairie-anduze.com • Site: www.mairie-anduze.com